

Les statistiques de l'énergie

Les statistiques de l'énergie couvrent un vaste spectre de statistique, de la plus détaillée à la plus agrégée. L'établissement de ces statistiques nécessite la définition d'un cadre rigoureux permettant de soutenir la compilation de statistiques de base et d'agréger celles-ci pour la production d'indicateurs clés.

Le système statistique intégré de l'énergie a été mis en place, au Luxembourg, en 2010. Il vise à combiner toutes les forces de travail disponibles au sein des administrations publiques dans un programme commun de production des statistiques énergétiques nationales.

Les principales chevilles ouvrières participant à ce système sont l'Institut Luxembourgeois de Régulation, l'Office Commercial du Ravitaillement, l'Administration de l'Environnement et le STATEC. Une coordination à tous les échelons du processus de production statistique a cet avantage de garantir la bonne cohérence des statistiques produites et d'éviter la duplication des tâches.

Les données sur la production, les importations et les exportations d'électricité et de gaz naturel sont collectées par l'Institut Luxembourgeois de Régulation et envoyées, mensuellement, au STATEC.

Les données d'importations et d'exportations de produits pétroliers sont collectées par l'Office Commercial du Ravitaillement et envoyées, mensuellement, au STATEC.

Le STATEC collecte mensuellement les données sur les importations et exportations de produits charbonniers. Il centralise également les données de base sur les autres vecteurs énergétiques qui ont été envoyés par les partenaires. Il vérifie et traite ces données afin de produire les statistiques officielles qui seront diffusées aux instances internationales et sur le Portail des statistiques publiques.

Annuellement, le STATEC organise la campagne de production du bilan énergétique. Il collecte de nombreuses données annuelles auprès des différents partenaires au système statistique (dont notamment l'Administration de l'Environnement) et réalise le traitement et l'équilibrage des statistiques d'approvisionnement et de consommation d'énergie. A l'issue de ce processus de production, sont disponibles les bilans énergétiques (basés sur le principe territorial) qui seront diffusées aux instances internationales et sur le Portail statistique ; mais également les tables « emplois » (basées sur le principe résidentiel) qui serviront à la production de la NAMEA-Lux, aux comptes de l'énergie et aux comptes des émissions dans l'air.

Les statistiques de l'énergie traitées par le système statistique intégré couvrent également les prix de l'énergie. Les prix des carburants sont suivis journalièrement tandis que les prix de l'électricité et du gaz naturel sont collectés au cours d'une enquête semestrielle gérée par le STATEC.

Outre la production et la diffusion de statistiques de base, le STATEC réalise également la compilation d'indicateurs clés dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui permettent à la Direction de l'Energie de suivre l'évolution des politiques nationales dans ces domaines.

Plus récemment, le STATEC en partenariat avec le Ministère de l'économie et le Ministère du développement durable a entamé des travaux sur l'établissement de projection des consommations énergétiques à moyen terme.